



Les abolitions de l'esclavage

Les colons de Martinique au sujet de Victor Schœlcher

« Monsieur Schœlcher est le ministre perpétuel des colonies, c'est lui qui trace à chacun le programme à suivre, c'est lui qui destitue et nomme à son gré les fonctionnaires. Les ministres qui tour à tour abdiquent ainsi leurs pouvoirs en gémissent, nous le savons, mais aucun d'eux ne s'est encore révolté contre cette tutelle odieuse ».

La Défense coloniale, journal des planteurs de Martinique, 26 avril 1882.